

Exposition au sang **À RISQUE** lors de morsures ou d'autres situations similaires en milieu scolaire dans Lanaudière

- Morsure avec bris cutané;
- Exposition d'une muqueuse ou d'une peau non saine (éruption, coupure) à du sang.

Piqûre accidentelle avec une seringue usagée.

Aviser la secrétaire ou la personne désignée par la direction d'école.

La personne désignée doit aviser les parents des enfants impliqués et les informer qu'une infirmière communiquera avec eux.

La personne désignée doit aviser les parents de la situation et les référer à l'urgence pour une évaluation médicale (délai de 2 h).

Contactez l'infirmière scolaire par courriel ou téléphone :

Veuillez communiquer avec votre infirmière scolaire via son adresse courriel ou son numéro de téléphone.

Transmettre les informations sur l'événement et les personnes impliquées (mordu, mordeur ou autres) à l'infirmière.

Si aucun retour dans un délai de 1 heure.

Appeler l'assistante du supérieur immédiat

afin que cette dernière rejoigne une infirmière ou appelle l'école :

MRC de L'Assomption : 514 264-4215
MRC des Moulins : 438 349-0049

MRC de Joliette, MRC de Matawinie, MRC de D'Au-tray et MRC de Montcalm :
0-11 ans : 450 271-3233 | 12-18 ans : 450 271-1591

Si aucun retour dans un délai de 15 minutes.

Appeler une chef de programme afin que cette dernière rejoigne une infirmière :

MRC L'Assomption et MRC des Moulins : 438 864-9118
MRC de Joliette, de Matawinie, de D'Au-tray et de Montcalm : 450 271-4706

Si aucun retour dans un délai de 15 minutes, appeler le 811.